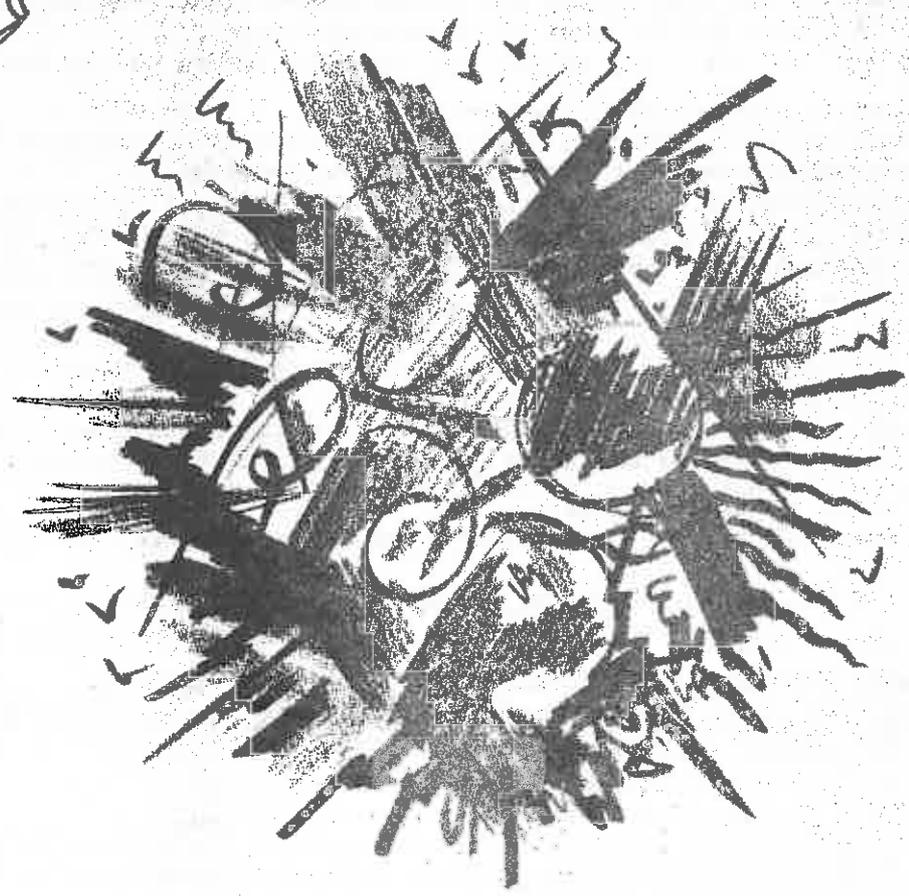


BULLETIN

MUNICIPAL



BILAN DES REALISATIONS**1983.:**

| | | | |
|--|-------------|------------------|----------|
| Régulateur du Mantel | 62 341 Frs | dont subventions | 12 500 F |
| Couverture du bief de Lyponne | 57 512 Frs | | |
| Travaux de voirie : Rue Vieille, accès au camping, petits travaux divers | 133 900 Frs | dont subventions | 85 000 F |
| Station de Taillis-Vert : renouvellement de certains appareils | 102 582 Frs | dont subventions | 34 000 F |
| Achat de terrains pour terrain de Sport | 70 672 Frs | | |
| Divers frais généraux | | | |

1984.:

| | | | |
|--|-------------|------------------|-----------|
| Réalisation économie d'énergie Mairie et Ecole | 77 777 Frs | dont subventions | 15 445 F |
| Achat camion voirie | 83 310 Frs | | |
| Réfection W.C. publics | 30 017 Frs | | |
| Aménagement terrain se Sports 1ère partie | 912 604 Frs | dont subventions | 435 092 F |
| Eclairage public, extension du réseau | 13 977 Frs | | |
| Travaux de voirie : Impasse du Ternay, chemin de la Rivory, Rue de la Madone, Montée de Drevard, accès usine PROTECATOM, Plaques de Rues | 511 769 Frs | | |
| Voirie Forestière : Chemin de Bel Air | 169 280 Frs | dont subvention | 56 000 F |

1985.:

| | | | |
|--|-------------|--|--|
| Acquisition de matériel pour le terrain de Sports | 27 175 Frs | | |
| Acquisition de matériel Salle des Fêtes | 11 536 Frs | | |
| Hall d'entrée Mairie + Vitrine | 35 940 Frs | | |
| Réfection ancienne Mairie (Intérieure) | 26 602 Frs | | |
| Jeux de boules | 29 429 Frs | | |
| Toiture église | 31 460 Frs | | |
| Traitement des charpentes Mairie et Ecole | 17 650 Frs | | |
| Travaux de voirie : Aménagement chaussée de la Condamine, Chemin de la Miellerie, de la Plessard, Coron, de la Croze, Place de la Mairie | 301 810 Frs | | |
| Aménagement Terrain de Sports (suite) | 77 980 Frs | | |
| Eclairage public, extension du réseau | 14 528 Frs | | |
| Divers frais généraux | | | |

1986 :

| | | | |
|--|---------------|--------------------|-------------|
| Acquisition de terrains CANCADE en vue de la réalisation d'un lotissement | 89 276 Frs | | |
| Acquisition d'immeubles Rue Neuve | 58 027 Frs | | |
| Acquisition matériel de récupération de verre, container, matériel Sapeurs-Pompiers matériel de bureau, lit de conservation pour la Maison de retraite, Ecran Cinéma, tonne à lisier pour Station d'épuration. | 83 362 Frs | dont subventions | 16 500 Frs |
| Véhicule Sapeurs-Pompiers | 60 482 Frs | subvention à venir | |
| Salle des fêtes | 1 005 446 Frs | subv. encaissée | 346 000 Frs |
| | | subv. à venir | 533 500 Frs |
| Ravalement de façade ancienne Mairie | 36 025 Frs | | |
| Aménagement Terrain de Sports (vestiaire, sanitaires et abords) | 173 496 Frs | subv. à venir | 54 908 Frs |
| reste à payer | 33 304 Frs | | |
| Plantation d'arbres et fleurissement | 16 110 Frs | | |
| Assainissement de Châtagnard | 355 777 Frs | dont subv. | 44 100 Frs |
| | | subv. à venir | 66 150 Frs |
| Travaux effectués pour canalisations d'eau du Mâs de cheval à la Plessard (non réglés) | 593 000 Frs | dont subv. | 150 000 Frs |
| Travaux de voirie : Pas de Riot, chemin de Châtagnard, Mtée du Calvaire, le Pré-Battoir, et divers travaux d'entretien | 535 832 Frs | | |

&°&°&°&°&°&°

PROGRAMME D'INTERET GENERAL

La Commune de SAINT JULIEN MOLIN-MOLETTE fait l'objet d'un PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) qui a débuté le 16 Juillet 1986 pour une durée d'un An. Ce PIG contrairement à L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) est plutôt favorable aux propriétaires occupants. En effet, le seul avantage du PIG pour les propriétaires bailleurs est le fait qu'ils peuvent obtenir plus facilement un prêt conventionné pour le financement de leurs travaux, par le biais de la double dérogation.

PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

Dans le cadre d'un P.I.G., les propriétaires occupants peuvent obtenir une prime de 25 % sur un montant de travaux plafonné à 70 000 Frs TTC, soit une prime maximum de 17 500 Francs.

Pour obtenir cette prime, certaines conditions sont requises :

- Etre propriétaire,
- Occuper son logement à titre de résidence principale (certaines dérogations peuvent être accordées, notamment pour les futurs retraités)
- La construction doit avoir plus de 20 Ans
- Elle ne doit pas avoir bénéficié d'aide de l'Etat depuis moins de 10 ans,
- Les travaux ne doivent pas commencer avant la notification d'attribution de la prime,
- Les travaux envisagés doivent répondre à un réel besoin d'amélioration du confort (chauffage, salle de bains, économie d'énergie, etc...)
- Enfin, les candidats à la prime ne doivent pas dépasser un certain plafond de ressources calculé à partir du revenu imposable de l'année 1984 pour les dossiers déposés en 1986.

Pour tous renseignements complémentaires, les propriétaires peuvent s'adresser à :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
Service PAH, 22 Rue Balay
42 - SAINT ETIENNE

Tél. 77-32-70-74 de 9h à 11 h 45

R E C O M M A N D A T I O N S

SERVICE DES EAUX

ABONNEMENT AU RESEAU D'EAU :

A votre arrivée dans un nouveau logement, vous devez venir vous signaler en mairie, et faire relever votre compteur.

RESILIATION :

De même tout déménagement doit être signalé en mairie, si vous ne désirez pas que les consommations qui ne vous concernent pas, vous soient facturées.

REGARD D'ACCES AU COMPTEUR :

Vous devez tenir le regard propre et facilement accessible.
Par égard pour les Agents chargés de relever vos consommations d'eau, évitez les dalles trop lourdes, fond de garage trop encombré, sale etc...

FUITES :

Dans l'intérêt de tous, si vous entendez un sifflement ou un bruit anormal pouvant provenir des conduites d'eau, vous serez aimable de le signaler en Mairie.

Mais la responsabilité de la Commune s'arrête au compteur (inclus). Toute fuite après compteur est à votre charge et vous pouvez contacter le plombier de votre choix. Pensez qu'une simple fuite de chasse d'eau peut coûter très chère.

Repérer l'emplacement de la bouche à clé afin de faciliter l'intervention en cas d'incident.

G E L :

Utiliser de préférence du polystyrène ou tous matériaux secs isolants qui ne prennent pas l'humidité. (chiffons, paille ayant pris l'humidité pourront geler).
Les abonnés qui ne respecteraient pas les consignes ci-dessus, se verraient appeler à prendre en charge les frais de renouvellement du compteur.

ET ENFIN PAR TEMPS DE SECHERESSE :

N'usez pas d'eau inutilement. Les pelouses, les lavages de voitures peuvent attendre,
PAS LES HABITANTS, NI LES ANIMAUX.

En cas d'incidents, prévenir Monsieur Laurent RICHARD, Le Faubourg. Ou en cas d'absence, Monsieur Christian DOREL à CORON.

MERCİ.

DECHARGE DES MATERIAUX ET DEBLAIS

La Commune avait conservé l'ancienne décharge des Ordures Ménagères à Châtagnard pour la dépose de matériaux de déblais uniquement.

Le propriétaire, par suite au non respect de l'accord conclu, (d'autres déchets continuant à y être déversés,) a dénoncé cet accord à compter du 1er JANVIER 1987.

De ce fait, le terrain de châtagnard sera rendu à son propriétaire à cette date. Aucun matériaux ne devra plus y être déposés.

Les Entrepreneurs ou particuliers qui auront à effectuer l'évacuation de déblais (uniquement), devront désormais s'adresser en Mairie.

En Décembre 1985, le Conseil Municipal a exprimé le souhait de voir se renouveler le Fête de printemps qui repartait depuis deux ans à la date de la Foire du 12 MAI.

La Commission des fêtes s'est alors mise au travail, devenant par la même occasion la première commission extra - municipale (complétée par des membres autres que des conseillers). Trois activités ont été décidées puis organisées :

Le Cross

Le rassemblement de voitures de collection

le week-end artisanal.

En Septembre dernier, j'ai réuni la commission pour tirer les conclusions de ces trois événements, et préparer l'avenir. A l'unanimité, les participants ont exprimé leur satisfaction et leur volonté de renouveler l'expérience.

Le travail ayant repris, il a été décidé de concentrer l'effort sur un même week-end, les Samedi 13 et Dimanche 14 Juin 1987 avec :

- Exposition artisanale sur les deux jours, avec nocturne jusqu'à 21 heures le samedi.
- Animation des rues du village.
- Soirée familiale le 13 au soir animée par Pierre Elvira à la Salle des Fêtes.
- Exposition de minéraux et d'oiseaux le 14 Juin.
- Rassemblement de véhicules de collection le 14 Juin.

Ces journées devant servir à promouvoir toute forme de production locale, cette liste ne doit pas s'arrêter là, un appel est donc lancé : si vous aussi vous refusez de vous endormir, venez soumettre vos idées (marché fermier, étale de charcuterie, etc ...), et participer activement à la vie locale. VOUS ETES ATTENDUS.

Revenons un peu sur le passé.

Ce fut d'abord le Cross, pris en charge par deux associations sportives locales Foot-Ball et Tennis. La participation fut nombreuse ; l'organisation réussie fut à l'image de cette journée ensoleillée. Je crois même que les organisateurs, fiers de ce coup d'essai, nous en préparent un autre pour 1987.

Vous avez ensuite assisté au rassemblement de véhicules de collection organisé par P. Gouthez et moi-même. Cette manifestation, regroupant une vingtaine de voitures eut lieu en parallèle à la fête du Cheval. Ce jour là, chevaux vapeur firent très bon ménage avec ceux du Club Régency à La Rivoire.

Quelques jours après, une épreuve-étape du Rallye des vieilles voitures du Vivarais s'est tenue dans notre village.

Je profite de cette tribune pour saluer le Club des 3V.

Le dernier week-End de Juin, notre Commune a été le théâtre (au propre comme au figuré) d'une animation aux multiples facettes. Des artisans venus de l'autre bout de la France s'installèrent dans les rues du village pour travailler, exposer et vendre leur production en habits du Moyen-Age.

Vous avez ainsi pu voir de véritables professionnels de l'artisanat d'art attendre votre curiosité pour dialoguer autour de leur métier.

Vous avez pu faire un tour en calèche, assister à une pièce de théâtre au jardin d'enfants, vous faire maquiller le visage et acheter des produits locaux (charcuterie, fromages de chèvre, légumes, soie) mis à l'étale par quelques Pirailons.

Pour terminer, il me faut souligner le travail important effectué par le groupe chargé de l'organisation, et que je remercie tout particulièrement.

P. SCHMELZLE

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1986

oooooooooooooooooooooooo

NAISSANCES :

| | | |
|-----------|---------------------------|--------------|
| BOULANGER | Sébastien | 24 Mars |
| PIPON | Annabelle | 27 Mars |
| REYNAUD | Olivier Jean Ghislain | 15 Avril |
| CATINON | Mathilde | 07 MAI |
| GONON | Pierre-françois | 04 MAI |
| BARRALON | Mathieu | 22 Juillet |
| JULIEN | Céline Madeleine | 31 Juillet |
| CELLARD | Ludivine Karine Thérèse | 28 Août |
| FANGET | Jonathan Stéphane Nicolas | 17 Septembre |

MARIAGES :

| | |
|--|--------------|
| FANGET Christian Pierre Léon et ARNAUD Christiane Louise Jeanne | 19 Avril |
| BERNE Joël Louis et MONTAGNE Christine Bernadette | 03 Mai |
| MARTEL Joël Marie Jean et DUMAS Pascale Marie Joseph | 31 Mai |
| AUGIER Eric Alexis José et CELLARD Rachel Monique | 07 Juin |
| LACHAUD Serge Joseph Marie et DUFAUD Florence Yvonne Gabrielle | 28 Juin |
| DOUDAINE Jean-Luc Maurice et DENIS Marie-José | 06 Septembre |
| GIRODET Robert Marcel Jean et FRANÇOIS Martine Marie-Jeanne | 04 Octobre |

DECES :

| | |
|--|-------------|
| SABOT André Jean Marie Joseph | 29 Janvier |
| DANNEYROLLE Adrienne Louise Veuve PANEL André | 10 Février |
| FOLLIERO Marc Hector Ignace | 17 Mars |
| DUMAS Ambroise Emmanuel Abel | 29 Mars |
| DUROURE Marie Marguerite Louise épouse GIRODET | 07 Avril |
| FRANÇOIS Paul Marius Antoine époux SAUZEAT | 10 Avril |
| BAROU Marius époux CREMILLEUX | 19 Avril |
| FATTON Marie Pierrette | 25 Mai |
| CATINON Jules Henri époux CANCADE | 16 Juin |
| ORIOU Léa Marie Joséphine Veuve VIAL | 22 Juin |
| GIRAUDET Joseph | 22 Juillet |
| BARROU Alexandre Jean Baptiste époux BLACHON | 23 Juillet |
| ACHARD Marie Louise Veuve COLEON | 30 Juillet |
| GARCIA Sylvia | 29 Juillet |
| BALLY Marguerite Marie Louise Veuve DELAVANNE | 04 Août |
| ODOUARD Joséphine Marie Veuve MAGNARD | 06 Août |
| MAGNOLON Marie Claudia | 18 Août |
| DUMAS Jeanne Francine | 29 Octobre |
| BONNIER Gilles Marcel Marie | 31 Octobre |
| CRETON Paul | 19 Novembre |